

**LETTRE D'ENTENTE RELATIVE À LA MODIFICATION DE L'ENTENTE PORTANT SUR LES
CLAUSES NATIONALES DE CPE 2020-2023**

ENTRE LE MINISTRE DE LA FAMILLE, ici représenté et agissant par madame Danielle Dubé, sous-ministre adjointe, dûment autorisée pour agir aux fins des présentes,
Ci-après désigné comme « le Ministre »

ET LES EMPLOYEURS REGROUPÉS F.T.Q., représentés par madame Jacinthe Grenier et madame Manon Gingras
ci- après désignés « Regroupement patronal »

ET LE SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET DES EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (FTQ), personne morale légalement constituée en vertu de La loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40) ayant son siège social au 565, boulevard Crémazie Est Montréal (Québec) H2M 2V6, représenté par madame Marie Claude St-Pierre ;

LE SYNDICAT DES MÉTALLOS, SECTION LOCALE 9291 (FTQ), personne morale légalement constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40) ayant son siège social au 201, rue du Terminus Ouest Rouyn-Noranda (Québec), représenté par madame Manon Leclerc,

ci-après désignés « les Syndicats »

Ci-après désignés comme « les parties »

ATTENDU QUE les parties ont signé le 19 avril 2022 de l'entente portant sur les clauses nationales de CPE pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars-2023 (ci-après « Entente nationale »);

ATTENDU QUE l'Entente nationale inclut la *Lettre d'entente concernant l'octroi de mesures exceptionnelles visant à favoriser et valoriser la qualification des éducatrices* (ci-après « Lettre d'entente sur la qualification »);

ATTENDU QUE la Lettre d'entente sur la qualification fait partie des matières hors convention collective et non arbitrales;

ATTENDU QUE les parties souhaitent modifier la Lettre d'entente sur la qualification.

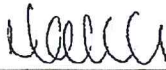
LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente.
2. Le texte de la note de bas de page numéro 2 de la Lettre d'entente sur la qualification est remplacé par le texte suivant :

La comptabilisation des crédits ou unités débute à la signature de la Lettre d'entente sur la qualification, soit le 19 avril 2022. Les crédits ou unités pour les équivalences et les exemptions accordées par l'établissement d'enseignement ne sont pas considérés aux fins de la prime. Il en est de même pour les unités d'un stage financé par le gouvernement du Québec. Les unités complétées dans le cadre du Parcours travail-études en petite enfance sont admissibles aux fins de la prime.
3. Le texte relatif au second document que l'éducatrice doit fournir à l'employeur en vertu du deuxième (2^e) article de la Lettre d'entente sur la qualification pour bénéficier de la prime de 450 \$ est modifié comme suit :
 - le *Formulaire A - Demande de prime d'encouragement à la qualification* dûment rempli et signé (annexé à la présente lettre d'entente).
4. Les documents que l'éducatrice doit fournir à l'employeur pour bénéficier du montant forfaitaire tels qu'énumérés au troisième (3^e) article de la Lettre d'entente sur la qualification sont modifiés comme suit :

- son relevé de notes officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée;
 - le *Formulaire B - Demande du montant forfaitaire pour l'obtention d'une AEC ou d'un DEC en TEE à l'aide de la démarche de RAC* dûment rempli et signé (annexé à la présente lettre d'entente).
5. Le quatrième (4^e) article de la Lettre d'entente sur la qualification est remplacé par le texte suivant :
- Sous réserve que l'employeur adhère au projet « RAC96 » et selon les modalités convenues avec l'employeur, l'éducatrice non qualifiée qui est inscrite à la démarche RAC pour l'obtention d'un DEC ou d'une AEC en TEE peut s'absenter du travail pour un maximum de quatre-vingt-six heures (96 h). Ces heures lui sont rémunérées selon son taux horaire habituel. Aux fins de la rémunération de ces heures, l'éducatrice devra remettre à l'employeur un registre contenant les informations suivantes : nombre d'heures et dates auxquelles ces heures ont été effectuées.
- Pour bénéficier de ces congés, l'éducatrice doit en faire la demande à l'employeur au moins cinq (5) jours avant la prise du congé.
6. Les formulaires A et B joints aux présentes sont annexés à la Lettre d'entente sur la qualification.
7. La présente lettre d'entente intervient conformément aux dispositions de la clause 37.03 de l'Entente nationale.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé ce 11^e jour du mois de novembre 2022.



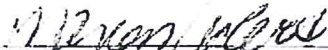
Syndicat québécois des employées et des employés de service, section locale 298 (FTQ) dûment représenté par

Madame Marie Claude St-Pierre



Le ministre de la Famille dûment représenté par

Madame Danielle Dubé, sous-ministre adjointe



Syndicat des Métiers, section locale 9291 (FTQ) dûment représenté par

Madame Manon Leclerc



Pour le Regroupement patronal
Jacinthe Grenier



Pour le Regroupement patronal
Manon Gingras



SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE SALARIÉE FAISANT LA DEMANDE			
Prénom et nom			
Numéro d'étudiant(e) sur le relevé de notes			
Nom du CPE		J'y travaille à titre d'éducatrice depuis le	
SECTION II : RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES ET LES CRÉDITS/UNITÉS VISÉS PAR LA PRIME			
<p>Cochez la case qui s'applique à votre situation</p> <p>Inscrire le nom de l'établissement où vous faites le programme d'études</p>	<input type="checkbox"/> Programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) Nom de l'établissement d'enseignement : _____		
	<input type="checkbox"/> Programme d'études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) en TEE Nom de l'établissement d'enseignement : _____		
	<input type="checkbox"/> Programme d'études menant à l'obtention d'une AEC en TEE pour le personnel éducateur en services à l'enfance autochtone Nom de l'établissement d'enseignement : _____		
	<input type="checkbox"/> Programme d'études menant à l'obtention d'un certificat universitaire spécialisé en petite enfance Nom de l'établissement d'enseignement : _____		
<p>Crédits pour lesquels la prime est demandée et dont un relevé de notes officiel fait état de la réussite</p>	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes : _____		
	Nombre de crédits : _____		
	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes : _____		
	Nombre de crédits : _____		
	Titre de l'activité inscrite au relevé de notes : _____		
	Nombre de crédits : _____		
Titre de l'activité inscrite au relevé de notes : _____			
Nombre de crédits obtenus : _____			
SECTION III : DÉCLARATION DE LA PERSONNE SALARIÉE			
Je, soussigné(e) _____, déclare formellement que :			
<input type="checkbox"/> Les renseignements présentés dans la présente demande sont exacts;			
<input type="checkbox"/> C'est la première fois que je demande la prime d'encouragement à la qualification pour ces crédits;			
<input type="checkbox"/> Le relevé de notes que je joins à la présente demande est un document officiel que m'a remis l'établissement d'enseignement nommé à la section II.			
Signature		Date	



SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE SALARIÉE FAISANT LA DEMANDE			
Prénom et nom			
Numéro d'étudiant(e) sur le relevé de notes			
Nom du CPE		J'y travaille à titre d'éducatrice depuis le	
SECTION II : RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES FAIT AVEC LA DÉMARCHE RAC			
<p>Cochez la case qui s'applique à votre situation</p> <p>Inscrire le nom de l'établissement où le programme d'études a été complété</p>	<input type="checkbox"/>	Programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE)	
		Nom de l'établissement d'enseignement : _____	
		Date de délivrance du relevé de note officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée : _____	
	<input type="checkbox"/>	Programme d'études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) en TEE	
		Nom de l'établissement d'enseignement : _____	
		Date de délivrance du relevé de notes officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée : _____	
	<input type="checkbox"/>	Programme d'études menant à l'obtention d'une AEC en TEE pour le personnel éducateur en services à l'enfance autochtone	
		Nom de l'établissement d'enseignement : _____	
		Date de délivrance du relevé de notes officiel contenant la mention « OUI » à la sanction recommandée : _____	
SECTION III : DÉCLARATION DE LA PERSONNE SALARIÉE			
Je, soussigné(e) _____, déclare formellement que :			
<input type="checkbox"/> Les renseignements présentés dans la présente demande sont exacts;			
<input type="checkbox"/> C'est la première fois que je demande le montant forfaitaire pour l'obtention d'une AEC ou d'un DEC en TEE avec la démarche RAC;			
<input type="checkbox"/> Le relevé de notes que je joins à la présente demande est un document officiel que m'a remis l'établissement d'enseignement nommé à la section II.			
Signature		Date	

